

Pour jouir d'un
fonctionnement
constamment
fiable



Contrat d'entretien et d'assistance technique pour les chaudières à condensation à mazout

À vous de choisir!

Quelle variante contractuelle souhaitez-vous?

Variantes contractuelles

Benefit: prix fixe garanti pendant 5 ans

Protégez votre nouvelle installation de chauffage dès le début. Toutes les pièces de rechange et les pièces d'usure pour les composants assurés dans le contrat sont incluses sans limite de coût. La prime annuelle du contrat reste inchangée pendant 5 ans.

Casco complète: la protection intégrale

Toutes les pièces de rechange et les pièces d'usure pour les composants assurés dans le contrat sont incluses sans limite de coût.

Casco partielle: la protection limitée

Les pièces de rechange et les pièces d'usure pour les composants assurés dans le contrat sont incluses jusqu'à un prix de CHF 50.– par pièce*.

Le travail seul: la protection de base

Les temps de déplacement et de travail sont inclus. Vous prenez à votre charge les frais des pièces de rechange et des pièces d'usure.

Option

Contrôle de combustion

Nous pouvons nous occuper du contrôle officiel des émissions polluantes autorisées dans le cadre de notre révision annuelle, à condition que la commune où vous êtes domicilié nous autorise à effectuer cette intervention. Nos frais administratifs liés à ce contrôle et l'émoiement administratif ne sont pas inclus dans le contrat.

*

Si une pièce de rechange coûte plus de CHF 50.–, le montant total sera facturé.

Durée du contrat

Benefit

Le contrat Benefit doit être conclu au cours des 12 premiers mois à partir de la date de mise en service de l'installation et sa durée est de 5 ans. Le contrat prend effet à partir de la 2^e année de service et prend fin à l'échéance de la 6^e année de service. Ensuite, le contrat peut être renouvelé pour une autre période de 6 ans.

Casco complète / Casco partielle / Le travail seul

La durée du contrat est d'un an. Sans résiliation, le contrat se prolonge automatiquement pour une autre année. Le délai de résiliation est d'un mois avant l'échéance de l'année contractuelle.

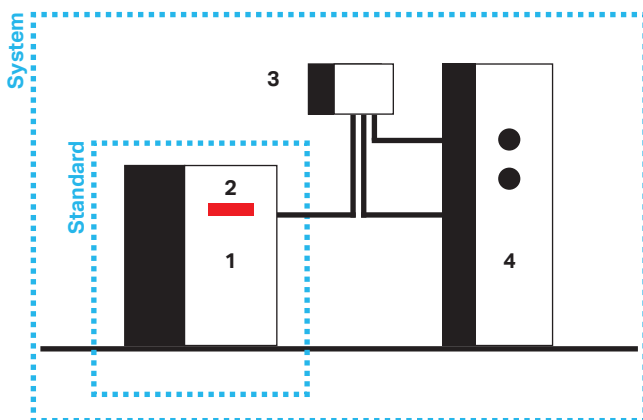
Quels composants souhaitez-vous assurer?

Standard

L'assurance pour la chaudière à condensation à mazout et la commande.

System

L'assurance pour la chaudière à condensation à mazout, la commande, le groupe de pompes et le chauffe-eau.



Standard

- 1 Chaudière à condensation à mazout
- 2 Commande

System

- 1 Chaudière à condensation à mazout
- 2 Commande
- 3 Groupe de pompe
- 4 Chauffe-eau

Faites-vous conseiller personnellement par notre équipe du service. Ensemble, nous trouverons la variante contractuelle et le pack de prestations qui vous conviennent le mieux.

Aperçu des prestations

	Le travail seul	Casco partielle	Casco complète	Benefit
Entretien et dépannage	✓	✓	✓	✓
Mesure des effluents gazeux et évaluation des valeurs enregistrées (OPAir)	✓	✓	✓	✓
Informations sur l'état de l'installation (examen visuel)	✓	✓	✓	✓
Temps de déplacement et de travail	✓	✓	✓	✓
Service de dépannage	✓	✓	✓	✓
Pièces de rechange et pièces d'usure		✓	✓	✓
Prix fixe garanti pendant 5 ans				✓
Option au choix				
Contrôle de la combustion*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

✓ Toute pièce jusqu'à une valeur unitaire de CHF 50.– est incluse dans le contrat. Si elle coûte plus de CHF 50.–, la pièce sera facturée intégralement.

✓ Service de dépannage 24 h sur 24 et 365 jours par an pour l'élimination des pannes, incluses les réparations éventuelles.

*Possible uniquement dans les communes libéralisées.

0800 867 867

Avez-vous d'autres questions ou souhaitez-vous recevoir une offre sans engagement?

Notre équipe du service se réjouit d'ores et déjà de votre appel.

**meier
tobler**

Meier Tobler SA
Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6
1806 St-Légier-La-Chièraz
T 021 943 02 22
admin.service@meiertobler.ch, meiertobler.ch